

2023

TOURNOI NATIONAL B DU SPORT TENNIS DE TABLE DE MÉZÉRIAT

RÈGLEMENT
17 ET 18 JUIN 2023

Catégorie du tournoi : National B

N° Homologation :

ARTICLE N°1 : Date et Lieu

Le club du Sport Tennis de Table de Mézériat organise un tournoi national de catégorie B le 17 et 18 juin 2023 au gymnase de l'Irance, Route de Chaveyriat - 01660 Mézériat. Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

ARTICLE N°2 : Matériel et Infrastructure

Le tournoi se déroulera sur 24 tables.

Pour tous les tableaux, les balles ne seront pas fournies par le club organisateur, vous devrez apporter vos propres balles homologuées. Vous disposerez également de marqueurs et de chaises pour l'arbitrage.

Le tournoi sera juge arbitré par Monsieur Corentin PEUTIN (JA3).

Du côté infrastructure, le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de maintenir cet endroit propre, toute dégradation sera à la charge de la personne concernée, des poubelles seront accessibles à l'intérieur et à l'extérieur de la salle.

Durant le tournoi, vous aurez accès à la salle pour la compétition ainsi que des vestiaires masculins et féminins avec des douches.

ARTICLE N°3 : Tableaux, Droits d'inscriptions, Horaires, Lots

Les tableaux du samedi 17 juin 2023 :

Horaires	Tableaux	Catégories	Droit d'inscription	NB inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
8H30	A	NC < 799	8€	48	40€	20€	10€	5€
9H30	B	NC < 1499	8€	48	100€	50€	25€	15€
11H00	C	NC < 1899	8€	48	140€	70€	35€	20€
12H00	D	NC < 1099	8€	48	60€	30€	15€	10€
13H30	E	NC < 2199	8€	48	200€	100€	50€	30€
14H30	F	NC < 999	8€	48	40€	20€	10€	5€
16H00	G	Double	7€ / joueur	64 paires	Lots	Lots		

Les tableaux du dimanche 18 juin 2023 :

Horaires	Tableaux	Catégories	Droit d'inscription	NB inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
8H30	H	NC < 699	8€	48	40€	20€	10€	5€
10H00	I	NC < 1299	8€	48	80€	40€	20€	10€
11H00	J	NC < 1999	8€	48	150€	75€	35€	20€
12H00	K	NC < 899	8€	48	40€	20€	10€	5€
13H30	L	TS	8€	48	400€	200€	100€	50€
14H30	M	NC < 1699	8€	48	120€	60€	30€	15€
16H00	N	Féminin	8€	48	110€	55€	25€	15€

A l'exception du tableau féminin, tous les tableaux sont mixtes.

Chaque jour, il sera possible pour chaque joueur de participer à 3 tableaux différents. Le samedi, pour la participation au tableau G (double), il est nécessaire que les deux joueurs de la paire soient inscrits dans un tableau de simple pour pouvoir s'inscrire.

Tous les tableaux (excepté le tableau G) débutent par des poules de 3 joueurs et les deux premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe de 32 joueurs. Pour le tableau G (double), les paires sont intégrées dans un tableau à élimination directe de 64 paires. Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches. Le joueur perdant devra arbitrer une partie suivante de son tableau.

En cas d'inscription à l'avance pour deux tableaux, les frais d'inscription totaux sont réduits à 15 €. En cas d'inscription à l'avance pour trois tableaux, les frais d'inscription totaux sont réduits à 21 €.

ARTICLE N°4 : Inscription au tournoi

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au vendredi 16 juin 2023 à 19h00.

Les inscriptions au tournoi se feront uniquement via le formulaire en ligne que vous retrouverez sur le site internet du Sport Tennis de Table de Mézeriat :

<https://sttmezeriat.fr/tournoi-national-2023>

Les paiements peuvent se faire le jour du tournoi par chèques, espèces ou carte bancaire. Sinon, nous envoyer le règlement par chèque avec votre fiche d'inscription à l'adresse suivante : **155 Chemin du Bénitier – 01310 MONTCET**

Les joueurs devront se pointer à leur arrivé !

Il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure.

Les joueurs ou joueuses de la catégorie « poussin » ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

ARTICLE N°5 : Tirage au sort public

Le tirage au sort aura lieu le vendredi à 21h au Gymnase de l'Irance, Route de Chaveyriat – 01660 Mézériat, de façon automatisée par SPID, sous la direction de Monsieur PEUTIN Corentin, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation désigné pour ce tournoi.

ARTICLE N°6 : Règles Applicables

La salle sera ouverte à partir de 7h30, le tournoi débutera à 8h30 et les finales seront échelonnées pour chacune des journées.

La fin du pointage des participants se fera 30 minutes avant le début de chaque tableau.

En cas de retard, contactez Vincent TERRIER au 06-77-32-07-73 ou Sacha PAYAN au 06-52-45-28-59.

Dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le forfait du joueur 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom.

Les règles de l'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur.

ARTICLE N°7 : Récompenses

Le tournoi est doté de 3840€ en numéraires + lots + coupes et médailles pour les finalistes.

Pour les mineurs, la dotation est obligatoirement remise sous forme de chèque au nom des parents ou du tuteur légal.

Le club se réserve le droit de réduire la dotation des lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- Si le tableau est rempli à moins de 50%, les dotations seront de 75% de la dotation de départ.
- Si le tableau est rempli à moins de 33%, les dotations seront de 50% de la dotation de départ.
- Si le tableau est rempli à moins de 25%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

ARTICLE N°8 : Forfait

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE N°9 : Responsabilité du Sport Tennis de Table de Mézériat

Le club du STT Mézériat décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vol, pertes d'objets personnels dont pourraient être victime les participants et les accompagnateurs.

ARTICLE N°10 : Divers

Une buvette et une restauration seront à la disposition des participants.

ARTICLE N°11 : Approbation du règlement

Le comité d'organisation, en accord avec le JA pourra éventuellement apporter au présent règlement toute modification jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi, les décisions du JA en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

ARTICLE N°12 : Respect des règles sanitaires

Le tournoi sera organisé en respect des règles sanitaires qui seront en vigueur aux dates du tournoi.

ARTICLE N°13 : Contact pour tout renseignement

Vincent TERRIER : 06-77-32-07-73 / vterrier@gmail.com

Sacha PAYAN : 06-52-45-28-59 / sacha.payan@sttmezeriat.fr

Louis PEUTIN : 07-86-21-25-46 / louis.peutin@sttmezeriat.fr

IMPORTANT : Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre. ». Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.